PROGRAMME DE FORMATION

Conduire un projet de création d'entreprise

Formation préparant à la certification RS7004 – https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la formation est de valider les grandes étapes de la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Vérifier la cohérence de votre projet de création d'entreprise en adéquation avec vos compétences, ambitions et contraintes personnelles

C2. Réaliser votre étude de marché

C3. Elaborer le Business Model de votre projet de création d'entreprise

C4. Choisir la forme juridique la plus adaptée à votre projet de création d'entreprise

C5. Evaluer la rentabilité financière du projet de création d'entreprise

C6. Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiées

C7. Analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles à la création d'entreprise

C8. Elaborer un argumentaire de présentation de votre projet de création d'entreprise

C9. Réaliser les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise

PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Tout public ayant un projet de création d'entreprise ;
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur) ;
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées ;
- Disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut débit.

Ces prérequis sont validés au travers d'un dossier d'admission.

DURÉE

43 heures 30 : 13 heures 30 d'accompagnement individuel synchrone avec la formatrice et 30 heures de e-learning asynchrone sur la plateforme CréActifs. Parcours individuel réalisé sur 12 semaines, épreuve de certification comprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ORGANISATION

- Accompagnement individuel synchrone (13 h 30), en présentiel à Biéville-Beuville (14) ou à distance en visioconférence (Google Meet), en 9 séances d'1 h 30.
- E-learning asynchrone (30 h) sur la plateforme CréActifs : vidéos, fiches pratiques, modèles de documents (business model, prévisionnel, statuts…) et quiz d'auto-évaluation. Les identifiants sont transmis la veille de l'entrée en formation.
- Le stagiaire doit réaliser au moins 80 % des modules e-learning ; la formatrice suit la progression et relance si besoin.
- Assistance pédagogique : la formatrice répond par e-mail ou téléphone sous 48 h ouvrées entre les séances. Assistance technique : support de la plateforme CréActifs, relayé par la formatrice.

- Formatrice : Laure LEHAUT, cheffe d'entreprise (LEHAUT Potentiel) et co-fondatrice du GIE Arrangers Consulting, collectif normand de conseil ; enseignante en stratégie et entrepreneuriat en écoles d'ingénieurs et de management.
- Moyens : salle de formation équipée ou visioconférence, supports remis au stagiaire, travaux appliqués au projet réel du stagiaire.

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Plateformes utilisées : Google Meet pour les séances synchrones à distance (lien transmis avant chaque séance) ; plateforme e-learning CréActifs pour la partie asynchrone.
- Personne de contact en cas de problème technique : Laure LEHAUT – laure@lehautpotentiel.fr – 06 83 25 19 63.
- Engagement de délai de réponse : sous 48 h ouvrées (les problèmes propres à la plateforme e-learning sont remontés au support CréActifs).

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Inscription via Mon Compte Formation (CPF) ou sur devis pour les autres financements (France Travail, OPCO, financement personnel). Entrées et sorties permanentes.

TARIFS

1 500 € net de taxe par stagiaire.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI. Le tarif inclut l'accompagnement individuel, l'accès à la plateforme e-learning et les frais de passage de la certification.

PROGRAMME

Chaque module associe une séance d'accompagnement individuel et les modules e-learning CréActifs correspondants. Le stagiaire construit progressivement les livrables de son propre projet, qui alimentent le dossier de certification.

Module	Déroulé / contenu	Activités	Durée (synchr.)
Module 1 – Cohérence porteur / projet *C1*	• Positionnement et lancement du parcours • Bilan des compétences, ambitions et contraintes personnelles • Objectifs et envergure du projet, adéquation porteur / projet • Décision : faisabilité du projet	• Questionnaire de positionnement • Grille d'adéquation porteur / projet • Plan d'action du parcours	1 h 30
Module 2 – Étude de marché *C2*	• Études quantitatives et qualitatives : sources, méthodes, questionnaires • Cœur de cible : besoins, comportement d'achat, attentes, profil • Concurrence directe et indirecte • Positionnement du concept	• Construction d'un questionnaire terrain • Carte de positionnement concurrentiel • Synthèse de l'étude de marché	1 h 30
Module 3 – Business model *C3*	• Composantes du business model : proposition de valeur, segments, canaux, relation client, revenus, ressources, partenaires, coûts • Le business model comme outil de pilotage • Adapter son offre à un public en situation de handicap	• Business Model Canvas du projet • Estimation du marché adressable : TAM / SAM / SOM • Check-list accessibilité de l'offre	1 h 30

Module	Déroulé / contenu	Activités	Durée (synchr.)
Module 4 – Forme juridique *C4*	• Entreprise individuelle, micro-entreprise, EURL, SARL, SAS, SASU… • Formalités, souplesse de gestion, régimes fiscal et social du dirigeant • Choix argumenté de la forme juridique	• Tableau comparatif appliqué au projet • Note de choix du statut	1 h 30
Module 5 – Rentabilité financière *C5*	• Chiffre d'affaires prévisionnel • Besoins de financement : investissements, BFR, frais de fonctionnement • Compte de résultat et plan de trésorerie prévisionnels, seuil de rentabilité • Faisabilité économique du projet	• Prévisionnel financier sur tableur • Calcul du point mort	1 h 30
Module 6 – Communication *C6*	• Personae • Choix des moyens de communication et des réseaux sociaux • Ligne éditoriale et plan de communication de lancement	• Fiches personae • Plan de communication et calendrier éditorial	1 h 30
Module 7 – Aides à la création *C7*	• Panorama des dispositifs financiers : ACRE, ARE/ARCE, prêts d'honneur, subventions, garanties • Conditions d'éligibilité • Démarches à engager	• Cartographie des aides mobilisables pour le projet • Plan de financement intégrant les aides • Échéancier des démarches	1 h 30
Module 8 – Argumentaire de présentation *C8*	• Adapter forme et contenu aux objectifs et aux interlocuteurs : banquiers, organismes d'aide, investisseurs, partenaires, clients… • Structure d'un pitch, supports de présentation • Préparation de la soutenance orale	• Rédaction du pitch • Simulation de présentation orale avec retours	1 h 30
Module 9 – Démarches d'immatriculation *C9*	• Étapes et organismes : guichet unique INPI, annonce légale / publication, rédaction des statuts, formulaires M0 / P0… • Rétroplanning de création • Préparation du dossier de certification	• Rétroplanning d'immatriculation • Relecture du rapport écrit	1 h 30
Total	13 h 30 d'accompagnement individuel synchrone + 30 h de e-learning asynchrone		**13 h 30**

Les illustrations et exemples sont adaptés au secteur d'activité du projet de chaque stagiaire ; le contenu reste générique et couvre l'ensemble des compétences visées par la certification, et uniquement celles-ci.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en amont (positionnement) : questionnaire de positionnement et entretien initial portant sur le projet, l'expérience du stagiaire et ses acquis au regard des compétences visées ; le parcours est ajusté en conséquence.

Évaluation formative (tout au long du parcours) : quiz d'auto-évaluation de la plateforme e-learning, suivi de la progression et retours individualisés de la formatrice sur les livrables intermédiaires produits à chaque module (étude de marché, business model, prévisionnel, pitch…).

Évaluation certificative : mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise : remise d'un rapport écrit présentant le projet de création d'entreprise du candidat, puis soutenance orale devant jury présentant ce même projet. Le candidat présente une pièce d'identité avant l'épreuve ; à distance, la caméra reste allumée pendant toute la soutenance.

Composition du jury : un représentant de l'organisme certificateur CréActifs et deux professionnels extérieurs à CréActifs dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Évaluation de la satisfaction à chaud en fin de formation et à froid à 3 mois.

CERTIFICATION

« Conduire un projet de création d'entreprise », enregistrée au répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS7004 par l'organisme certificateur CréActifs.

Résultats attendus : Cette formation vous prépare à la certification « Conduire un projet de création d'entreprise » enregistrée auprès de France Compétences sous le numéro RS7004 attestant des compétences nécessaires à la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/01/2028.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes à mobilité réduite, les séances en présentiel peuvent se tenir dans des locaux accessibles : Forum Digital, esplanade Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles.

Rôle de la référente handicap : elle échange avec chaque personne concernée avant l'entrée en formation, étudie ses besoins et met en place les aménagements possibles : rythme et durée des séances, supports adaptés, format présentiel ou distanciel, aménagement des épreuves d'évaluation en lien avec le certificateur (par exemple du temps supplémentaire). Les échanges et les aménagements retenus sont tracés.

Référente handicap : Laure LEHAUT – laure@lehautpotentiel.fr – 06 83 25 19 63

Profils atypiques : la formation est ouverte à tous. L'accompagnement individuel peut aussi s'adapter aux personnes au fonctionnement atypique (hauts potentiels, hypersensibles, TDAH, DYS…) : rythme des séances, organisation du travail, découpage des livrables.